DERMOCOLOR
art permanent makeup & skin

by MERAV SWISSA

ARTIST ACADEMY
PERMANENT MAKEUP & SKIN

PIGMENTATION CORRECTRICE ARÉOLE MAMMAIRE & CICATRICE
PROGRAMME THÉORIQUE & PRATIQUE DERMOPIGMENTATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique)

Public visé : esthéticiennes et aux professionnelles de la beauté.

Pré-requis : attestation de la **formation Hygiène et Salubrité**.

La Formation se déroule au sein de notre Academy au **3 rue Léon Cogniet 75017 Paris**, métro : **Courcelles**.

La formation est dispensée par Malka Merav formatrice et praticienne depuis plus de 17 ans.

Durée de la Formation : de 14h sur 2 jours consécutives
Cette formation comporte un module théorique et un module pratique.

Horaires de formation : 10h-18h, pause déjeuner de 13h à 14h.

Nombre de participant(e)s : de 2 à 4 élèves

Objectifs de la formation :
-Rappel législatif et contrôle des connaissances acquises lors de la formation Hygiène et Salubrité.
-Acquérir les connaissances nécessaires à la pratique de la dermopigmentation (maquillage permanent)
-Déterminer la technique là mieux adaptée en fonction du résultat souhaité
-Déterminer la bonne nuance
-Dessin de l'aréole et c'est différent effet
-Camoufler des cicatrices effet trompe l'œil

Modalités de suivi et d'évaluation :
- Test des connaissances théoriques et législative du maquillage permanent ;
- Test des connaissances pratiques, mise en situation sur modèles ;
- Test de fin de formation ;
- Fiche d'évaluation des connaissances ;
- Remise de l'attestation de formation maquillage permanent.

MAÎTRISER LES CONNAISSANCES THÉORIQUES INDISPENSABLES

La législation relative à la pratique du maquillage permanent
- La définition de la dermopigmentation ;
- Le devoir du(de la) praticien(ne), responsabilité civile et professionnelle ;
- L'assurance responsabilité civile et professionnelle (obligatoire) ;
- Les contre-indications du maquillage permanent ;
- L'autorisation de droits à l'image, prise de photo ;
- Le devis et consentement éclairé.

PROGRAMME DE FORMATION

Gestion du poste de travail
- Les produits d'hygiène et leur utilisation ;
- Les règles d'hygiène et de salubrité du poste de travail (formation obligatoire) ;
- Le Nettoyage du poste de travail avant et après la séance ;
- La gestion et collecte du matériel usager (dasri).

Gestion du(de la) client(e) avant et après la prestation
- Accueil du(de la) client(e) ;
- Définir les besoins de la cliente ;
- Les Recommandations et contre-indications ;
- Établir la fiche client, le devis et consentement mutuel éclairé ;
- Gérer la prise de photographie avant et après la séance ;
- Préparation de la zone à pigmenter dans les règles d'hygiènes ;
- Les soins à apporter après la prestation.

MAÎTRISER LES ÉTAPES PRATIQUES INDISPENSABLES

Le support
- La peau et ses différentes caractéristiques ;
- Les différents types de peau ;
- Les différentes tonalités de peau ;
- Le mécanisme de pigmentation de la peau.

La colorimétrie
- Les bases fondamentales de la colorimétrie ;
- Les différentes nuances (froides-chaudes) ;
- La neutralisation de la couleur.

Morphologie du visage
- L'équilibre et les volumes dans l'harmonie ;
- Les différents points de repère.

Les pigments
- La composition des pigments organiques ou minéraux ;
- Le vieillissement des pigments ;
- Élimination du pigment.

Les différents outils et méthodes de piquage
- Les différentes machines électriques (dermographie) et leur fonctionnement ;
- Les différentes configuration d'aiguilles et leur spécificité ;
- Les aiguilles manuelles et leurs usages (Taiping, microblading) ;
- Les différentes configurations aiguilles manuelles et leurs spécificités.

MAÎTRISER LES CONNAISSANCES ARTISTIQUES

Le dessin 3D
Le dessin de l'aréole mammaire
Les couleurs de l'aréole
L'équilibre et harmonie de l'aréole
Ombre, lumière et contraste

Les différents techniques de piquage
Entrainement sur peau de latex

La pratique sur modèle
Démonstration
Accompagnement
Réalisation

Dermocolor, 3 rue Leon Cogniet, 75017 Paris
N°Siret : 751 602 871 RCS Paris Code Naf : 960AZ N° déclaration d'activité : 11 75 51786 75

PROGRAMME DE FORMATION

PLANNING DE FORMATION

1er jour

Matinée 10h – 13h

La législation relative à la pratique du maquillage permanent
Le support
La colorimétrie
Les pigments
Les différents outils et méthodes n

Déjeuner : 13h-14h

Après-Midi : 14h – 18h

Le dessin 3D
Les différents techniques de piquage
Entrainement sur peau de latex

2eme jour

Matinée 10h – 13h

Gestion du poste de travail
Gestion du client(e) avant et après la prestation
La pratique sur modèle

Déjeuner : 13h-14h

Après-midi 14h – 18h

Gestion du poste de travail
Gestion du client(e) avant et après la prestation
La pratique sur modèle
Bilan de stage, Remise des attestations

Fiche d'évaluation des connaissances
Bilan de stage
Remise des attestations

Dermocolor, 3 rue Leon Cogniet, 75017 Paris
N°Siret : 751 602 871 RCS Paris Code Naf : 960AZ N° déclaration d'activité : 11 75 51786 75